

**Projet de Délibération****RAPPORTEUR : M. LE MAIRE**Du jeudi 12 septembre 2019**OBJET : MOTION D'OPPOSITION À LA FERMETURE DE LA TRÉSORERIE DE LANNOY**

Le 29 juillet 2019, l'administrateur général des finances publiques nous a écrit pour évoquer la mise en place du nouveau réseau de proximité des finances publiques. Il est mentionné une concertation, en cours depuis juin 2019, qui se termine en octobre 2019 à laquelle nous n'avons pas été associés.

Une réunion est programmée en Préfecture le 18 septembre pour engager les discussions sur les modalités possibles de mise en œuvre. Force est de constater qu'il ne s'agit en rien d'une concertation mais bien d'une pré-décision, de surcroît à entériner avant la fin du mois de septembre 2019.

Surprenante façon de procéder alors que le président Macron, dans sa lettre adressée aux Français dans le cadre du grand Débat National, affirmait qu'il fallait remédier à l'éloignement des services publics et que l'organisation de l'Etat et des collectivités publiques était le deuxième sujet national à ouvrir à la concertation nationale.

Le projet porte sur l'ensemble du département du Nord sans réflexion locale au niveau de notre intercommunalité qu'est la Métropole Européenne de Lille.

En septembre 2015, nous nous sommes déjà positionnés contre le projet de fermeture de la trésorerie de Lannoy avec effet du 31 décembre 2015. Avec plus de 10 000 particuliers reçus par les agents de la trésorerie et la prise en charge de près de 50 000 dossiers, cette décision aberrante - qui ne s'est pas confirmée - aurait pénalisée lourdement nos administrés.

Nos besoins sont territoriaux, la trésorerie de Lannoy couvre 6 communes et 50 000 habitants qui ne sont pas pris en compte dans le projet de réforme.

A l'échelle des six communes, l'antenne de Lannoy gère 24 Budgets et 75 régies ce qui représente un travail conséquent. Les chiffres de 2018 sont éloquents, toutes collectivités comprises, y compris SIVU, EHPAD et FLPA, 72 000 mandats et 10 000 titres ont été traités. Tout ce travail s'effectue parfaitement en relation avec les différents services communaux.

Sans oublier le travail effectué dans le recouvrement des impayés (par exemple la restauration scolaire) et pour les aides aux populations en difficulté (bons et régies du Centre Communal d'actions sociale).

Nous avons bien compris que la trésorerie allait, purement et simplement, être démantelée dans sa dimension financière et comptable. L'information actuelle est que nous relèverions d'un centre de gestion comptable à Denain soit à 59 km et, au minimum, une heure de route.

C'est un détricotage territorial de l'existant sans information sur les responsables du contrôle de nos budgets demain et sur les futurs conseillers des collectivités. De plus, nous apprenons la gestion à venir des régies par les ruralistes.

Quant à l'accueil de proximité qui prendra la forme de maisons de services au public, nous n'avons aucune communication claire sur leurs missions.

Nous l'affirmons : l'accès au service public pour tout citoyen constitue un droit fondamental, son utilité sociale est indéniable. Ces nouvelles structures ne doivent pas être un outil facilitant la fermeture de celles qui existent. La suppression annoncée de la taxe d'habitation, la dématérialisation, le prélèvement à la source, la poursuite de la simplification de la déclaration des revenus, la réforme de la taxe foncière ne sauraient justifier cette fermeture.

Cette réforme nécessite une concertation et une communication dans la transparence en prenant le temps de travail nécessaire : octobre 2019 ne peut être une échéance.

Il ne faudrait pas que le ressenti de nos populations soit une fuite des services étatiques avec le sacrifice des services publics sur nos territoires locaux et une distension des liens entre l'état et les communes.

De plus, dans un contexte de crise profonde et durable, le maintien de la trésorerie est un enjeu indispensable pour le soutien aux économies locales et à la cohésion sociale. **Il faut une réflexion sur le maintien d'une trésorerie sur le territoire tourquennois et roubaisien.**

Voilà les raisons et notre motivation à militer pour le nécessaire maintien en général des services publics de proximité et pour le maintien, en particulier, de la Trésorerie de Lannoy.